



PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Au vu de l'Attestation de versement du capital social, des statuts et du procès verbal de l'Assemblée constitutive, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes:

DÉNOMINATION SOCIALE: ZALY CONSTRUCTION & AMENAGEMENT

FORME JURIDIQUE: Société à Responsabilité Limitée

CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 GNF

SIÈGE SOCIAL: COMMERCIAL C/N'ZEREKORE

OBJET SOCIAL: BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS ; CONSTRUCTION ; CONSTRUCTION;RENOVATION DES BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS; IMMOBILIER; ETUDE ET EXPERTISE EN CONSTRUCTION; ASSAINISSEMENT; TRANSPORT ET LOGISTIQUE; ELEVAGE, GROBUSINESS; HOTELLERIE; PRESTATION DE SERVICES.

DURÉE: (99) ans à partir de son immatriculation au RCCM

EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le premier Janvier et se termine le trente et un Décembre de chaque année.

GÉRANT: KOLIE MORIBA MAURICE demeurant à Nyen ii c/n'zerekore

CO-GÉRANT: LOUA MAURICE demeurant à Nyen ii c/n'zerekore

N°FORMALITÉ:

La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro : GN.TCC.2025.20607 DU 23 déc. 2025

Deux copies des statuts et une copie de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de KALOUM à Conakry.

N°RCCM: GN.TCC.2025.B.18202

DATE RCCM: 23 déc. 2025

Pour extrait et mention

M. KOLIE MORIBA MAURICE, et par délégation Maitre Alsény FOFANA Greffier en chef

